

# Projet de turbinage de l'eau potable de la source du SAPET



*Réunion publique du 17 janvier 2019*

*EDSB - David Bas &*

*EDSB / La SEVE Antoine Bard*

*Commune – Fanny Girard*

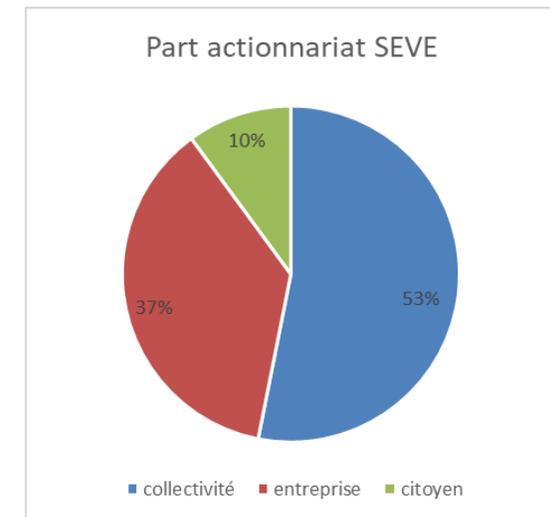


# Présentation la SEVE

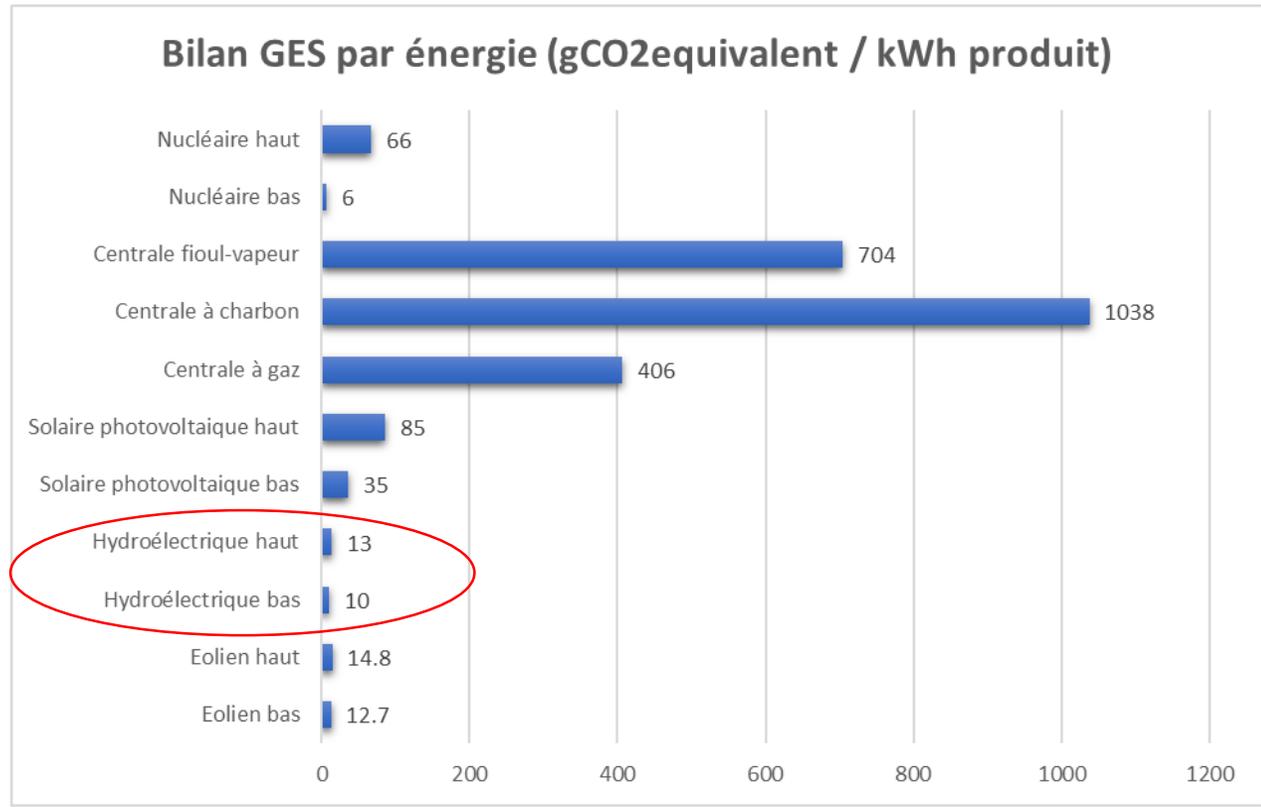
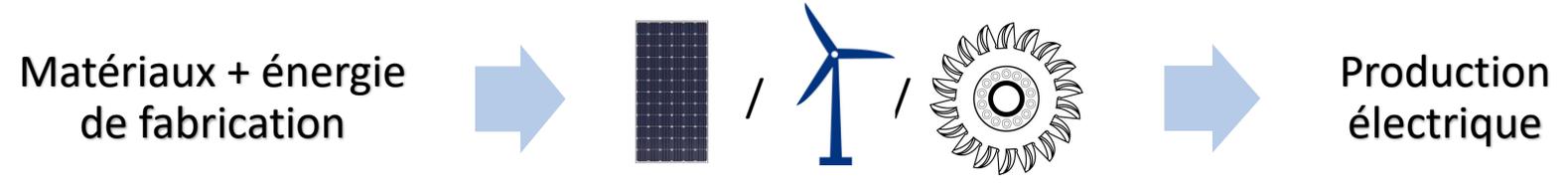


## Soleil Eau Vent Energie

- Société d'économie mixte depuis 2011, actionnariat porté par : ComCom du Briançonnais, communes de **Saint Martin de Queyrières**, l'Argentière La Bessée, Puy Saint André, entreprises dont EDSB et **10 % d'actionnaires citoyens**.
- Objectifs de la SEVE :
  - Gouvernance de l'énergie avec les citoyens
  - Sobriété énergétique
  - **Production renouvelable locale et décentralisée**
- En 2018, 16 toitures photovoltaïques,
  - Production annuelle environ 700 MWh
  - 19 toitures solaires et plus en 2019 ?
- **2 projets hydro-électriques en cours dont le turbinage sur la source d'eau potable du Sapet**



# Production d'énergie et cycle de vie des renouvelables



GES : Gaz à effet de Serre  
Fourchette haute et basse

Source : ADEME,  
Commission Européenne,  
Plateforme Européenne pour  
l'estimation des cycles de vie  
(ELPCA)

# Projet Hydro-électrique de la source du Sapet

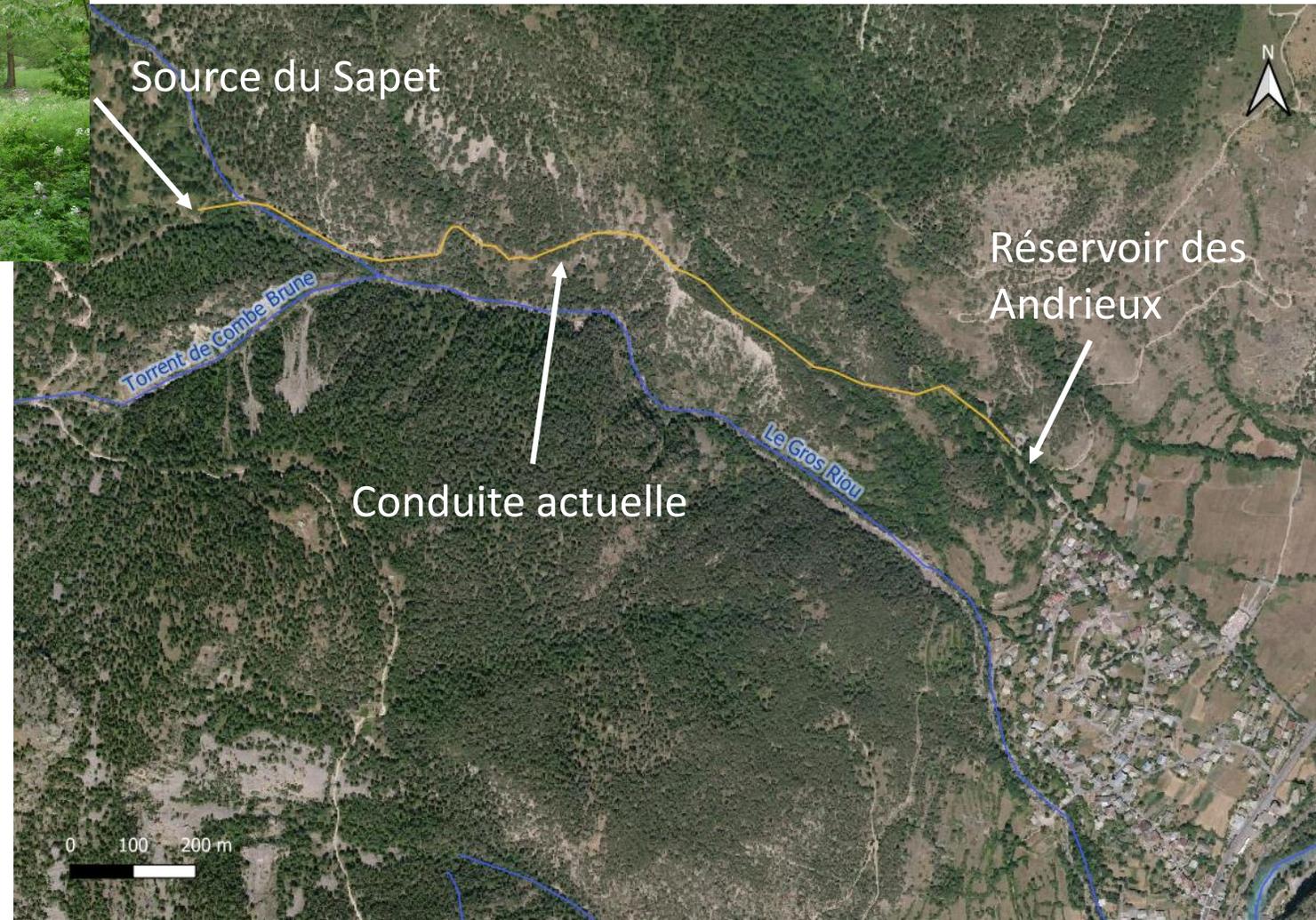


1. Principe
2. Ressource et production électrique attendue
3. Environnement
4. Avancement du projet

# Projet Hydro-électrique de la source du Sapet



1. Principe
2. Production électrique attendue
3. Environnement
4. Avancement du projet





## Principe de l'aménagement

1. Principe
  2. Production électrique attendue
  3. Environnement
  4. Avancement du projet
- Captage et prise d'eau existante :
    - Adaptation sans modification majeure
  - Remplacement de la conduite d'eau potable actuelle et suppression des brises charges
    - Fonte ou inox
  - Création d'une petite usine au niveau du réservoir des Andrieux
    - Alimentation prioritaire du réservoir eau potable après turbinage
    - Trop-plein d'eau déversé le long de la rue du Real jusqu'à la Durance : pas de modification avec la situation actuelle

# Projet Hydro-électrique de la source du Sapet



## Turbinage eau potable

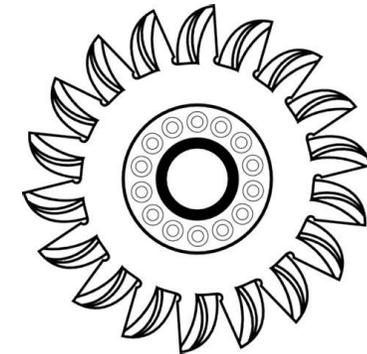
1. Principe
  2. Production électrique attendue
  3. Environnement
  4. Avancement du projet
- Pas de modification de la qualité physico-chimique de l'eau, Sauf oxygénation dans la turbine
  - Remplacement et sécurisation de la conduite d'eau potable
  - Deux exemples locaux :
    - Turbinage de l'eau potable du captage du Grand Tabuc par la commune de Monétier les Bains, depuis 2016
    - Turbinage de l'eau potable de la source de l'Addoux à Briançon par Eau Services Haute Durance depuis 2018

# Projet Hydro-électrique de la source du Sapet



## Caractéristiques du projet

1. Principe
  - Débit turbiné 40 l/s
  - Longueur de conduite 1500 m
  - Diamètre de la conduite 200 mm
  - Turbine de type Pelton de 88 kW
2. Production électrique attendue
3. Environnement
4. Avancement du projet



# Projet Hydro-électrique de la source du Sapet

## Ressource en eau

- Débit moyen annuel de la source du Sapet : 64 l/s
- Débit réservé = minimum restitué en permanence : 10 l/s
- Débit turbiné : 40 l/s
- Débit pris pour l'eau potable actuellement : 8 l/s

## Production attendue

- Environ **14 %** de la consommation électrique annuelle de la commune de Saint Martin de Queyrières

1. Principe
2. Production électrique attendue
3. Environnement
4. Avancement du projet

# Projet Hydro-électrique de la source du Sapet

## Réduire au maximum l'emprise du projet à la conception

- Adaptation de la prise d'eau existante
- Remplacement de la conduite existante, **enterrée**
  - **A plus de 65% sous des pistes forestières déjà existante**
- Petite usine créée en amont du réservoir des Andrieux

## Mesures de compensations

- En phase d'exploitation :
  - **Débit réservé laissé en permanence à la rivière + trop-plein naturel non capté par le projet**
- En phase chantier :
  - **Peu de déboisement pour la nouvelle conduite**
  - **Mise en défend des zones concernées par des espèces d'intérêt**

1. Principe
2. Production électrique attendue
3. Environnement
4. Avancement du projet

# Projet Hydro-électrique de la source du Sapet

## Avancement du projet

1. Principe
2. Production électrique attendue
3. Environnement
4. Avancement du projet

- 2013 Autorisation de la commune pour l'étude du potentiel
- 2014 Délibération pour la poursuite des études
- 2016-2017 Etude d'impact
- 2018 Démarches pour l'acquisition du foncier et indemnisation pour les parcelles traversées par le projet
- ➔ • **2019 Dépôt du dossier d'autorisation**



Instruction par les services de l'état (1 an)



Enquête publique (4 mois)



Possibilité de démarrer les travaux



Merci

Pour toutes questions:  
[antoine.bard@edsb.fr](mailto:antoine.bard@edsb.fr)